

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:</i>	02.09.2014	13:58	14.354	DEAS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe LR

Titre: Consultation fédérale sur les produits du tabac

Contenu:

Le département fédéral de l'intérieur (DFI) a mis en consultation au début de l'été la révision de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et, plus spécifiquement, les dispositions liées aux produits du tabac. Au vu de l'enjeu majeur pour notre canton, le Conseil d'Etat peut-il nous informer des éléments de sa réponse et de son analyse, notamment sur les éléments suivants:

- En cas de durcissement de la législation, la pérennité de la production sur sol neuchâtelois est-elle compromise?
- Le centre de compétences en recherche et développement établi dans notre canton est-il mis en danger?
- De manière plus large et, dans les grandes lignes, quels sont les éléments forts de la réponse du Conseil d'Etat à cette consultation fédérale?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Damien Humbert-Droz	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER